

doit être surnaturelle et nous faire agir pour Dieu, en pensant actuellement à Dieu.

La pureté d'intention est un acte de la charité par lequel nous rapportons tout ce que nous faisons à Dieu comme à notre dernière fin.

Il faut supposer que notre vie est composée de trois sortes d'actions : les unes sont bonnes de leur nature, comme la prière, l'aumône, etc. ; les autres sont mauvaises d'elles-mêmes, comme le mensonge, la médisance, le blasphème et autres semblables ; les troisièmes enfin sont indifférentes, comme manger, boire, dormir. Aussi distingue-t-on trois sortes d'intentions : les bonnes, les mauvaises et les indifférentes. Une mauvaise intention est capable de corrompre une bonne action ; une bonne intention peut rendre bonne une chose indifférente ; les mauvaises actions sont incompatibles avec une bonne intention.

L'intention a trois degrés : elle peut être habituelle, virtuelle et actuelle. Par rapport aux actions surnaturelles et méritoires, il y a intention habituelle quand une bonne œuvre est faite en état de grâce, c'est-à-dire, dans l'habitude de la charité. Un grand nombre de théologiens soutiennent cependant que pour faire une action fort agréable à Dieu, l'intention actuelle ou au moins virtuelle est nécessaire. L'intention virtuelle a lieu, quand, sans la révoquer ou l'interrompre par un péché mortel, nous offrons à Dieu en vertu d'une offrande générale. L'intention actuelle se comprend facilement.

La pureté d'intention renferme deux conditions essentielles : 1^o un acte d'amour et un mouvement du cœur vers Dieu ; 2^o l'unique gloire de Dieu.

II. — La pureté d'intention nous offre trois principaux avantages : 1^o elle nous rend agréables à Dieu : *Domini autem intuetur cor* (1 Reg. xvi, 7) ; 2^o elle nous donne la plus grande consolation que l'on puisse avoir en cette vie : *Deo placent opera tua* (Eccle. ix, 7) ; 3^o elle nous procure des trésors de grâce et de mérite : *Consummatus in brevi explevit tempora multa* (Sap. iv, 13).

1^o Nous sommes obligés, comme hommes et comme chrétiens, d'agir avec une intention pure et droite. 2^o Les

moyens d'acquérir cette intention consistent à secouer le joug pesant de l'amour-propre, à se détacher des choses de la terre, à préférer Dieu à tout. 3^o L'exercice de la pureté d'intention se pratique en offrant à Dieu, au commencement de la journée, toutes les actions du jour, en renouvelant cette intention de temps en temps, surtout au commencement de chaque action principale.

III. — *Quod placitum est coram te, fecerim* (iv Reg. xx, 3). Seigneur, j'ai fait ce qui vous était agréable.

Ego autem non quero gloriam meam (Joan. viii, 50). Je ne recherche point ma gloire.

Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis omnia in gloriam Dei facite (1 ad Cor. x, 31). Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose enfin que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.

In omnibus quæ agimus, finem intentionis magis quam actum operationis Deus attendit (saint Augustin, *Soliloq.*, cap. 14). Dans tout ce que nous faisons, Dieu considère plus l'intention que l'action.

Deus cor et non substantiam pensat (saint Grégoire le Grand, *Moral.*, lib. 28, cap. 6). Dieu pèse le cœur et non l'action.

Affectus... pretium rebus imponit (saint Ambroise, *Offic.*, lib. 1, cap. 130). L'intention donne du prix aux choses.

IRRÉLIGION.

Voyez *Incrédulité*.

JACTANCE.

Voyez *Orgueil* (iv et x).

JÉSUS-CHRIST (DIVINITÉ DE).

Voyez *Symbole* (2^e article).

JÉSUS (INCARNATION DE).

Voyez *Noël*.

JÉSUS (PASSION DE).

Voyez *Passion*.

JEU.

Voyez *Divertissements*.

JEUNE.

Voyez *Carême*.

JUBILÉ.

Dans cet article, nous examinerons successivement et rapidement les points suivants :

- 1^o Antiquité et nature du jubilé;
- 2^o Effets du jubilé;
- 3^o Privilèges du jubilé;
- 4^o Conditions du jubilé;
- 5^o Motifs de gagner le jubilé;
- 6^o Fruits du jubilé.

Tout ce qui suit est extrait de l'*Apôtre des Chaumières*, qui contient, sur cette matière très-importante, tout un volume intitulé : *Année jubilaire*.

I. — Le mot de *Jubilé* a une haute antiquité; nous en possédons l'origine dans la religion des Hébreux. Ce mot veut dire, selon les SS. Pères, jours de *remission*, de *repos*, de *plénitude* et de *transport* de joie. Chez les Juifs, un jubilé figuratif existait. Dieu en avait donné le commandement à son peuple. Chaque cinquantaine d'années était sanctifiée. Cette année-là, on ne cultivait aucune terre, on ne semait, on ne moissonnait nulle part; toutes les dettes étaient remises; les esclaves étaient mis en liberté; chacun rentrait dans le sein de sa famille, et en possession de l'héritage de ses pères.

Le Jubilé était, pour le peuple Israélite, le temps de la liberté civile et des bienfaits temporels. Chez les chrétiens, le jubilé nous promet des biens d'un ordre supérieur et bien plus précieux. Par les grâces et les bienfaits qu'il nous accorde, il nous remet à la liberté des enfants de Dieu, nous rend les biens de la grâce, l'espérance de rentrer dans l'heureuse patrie et dans cet héritage immortel que le démon nous avait ravi.

Le Jubilé chrétien, dit le pape Clément VIII, a été an-

noncé par Jésus-Christ même, quand il dit à saint Pierre qu'il lui donnerait les clefs du ciel, et qu'il assurait aux apôtres que ce qu'ils délieraient sur la terre serait délié dans les cieux. A l'Eglise donc a été accordé tout pouvoir de délier nos âmes devant Dieu, de les rendre entièrement libres, de les affranchir de toute dette contractée envers la justice divine, de les délivrer du péché et de la peine qu'il mérite, et, par conséquent, d'accorder des indulgences et des jubilé. L'Eglise a toujours ainsi compris ce pouvoir que lui a légué le Sauveur, et en a toujours usé depuis son origine.

Les apôtres, chargés par Jésus-Christ lui-même de fonder sa religion, commencèrent : saint Paul accorda une indulgence à l'incestueux de Corinthe, devenu pénitent; saint Jean accorda la même grâce à un chef de voleurs, qu'il avait converti à Jésus-Christ. Après les apôtres, les pasteurs des premiers siècles, même dans ces beaux jours où l'on voyait les fidèles se soumettre avec tant d'édification à la rigueur des canons pénitentiels, usaient d'indulgences envers ceux qui, dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avaient abjuré leur foi, en les tenant quittes, à la recommandation des martyrs, des peines qu'ils avaient encourues par leur apostasie, lorsqu'ils témoignaient un repentir vif et sincère.

Tertullien, dans son livre aux martyrs, saint Cyprien, dans sa lettre quinzième, nous parlent de la continuation de cet usage des indulgences. Les conciles ont confirmé ce pouvoir de l'Eglise. Les Pères des conciles d'Ancyre, de Nicée et de Laodicée permettent d'accorder de ces remissions. Plus tard, les conciles de Latran, de Vienne, et de Trente ont confirmé que les indulgences étaient salutaires au peuple chrétien, anathématisant ceux qui oseraient dire qu'elles sont vaines et inutiles, et que l'Eglise n'a pas le pouvoir de les accorder. De pieux pontifes, héritiers de cette belle prérogative de leur bon maître, en ont répandu les bienfaits sur les peuples confiés à leurs soins. Au VI^e siècle, saint Grégoire accordait des indulgences au jour des stations; au VII^e, Léon III en publiait dans la Gaule et l'Allemagne. Jean VIII, Grégoire VII, Pascal II et leurs successeurs, publièrent de ces remissions. — Du temps des

croisades, Eugène III accordait de nombreuses rémissions aux pieux chevaliers qui, sous l'égide de la croix, se vouaient à la guerre sainte.

Saint Bernard les prêchait par toute l'Europe avec un grand enthousiasme. Au xiv^e siècle enfin, plusieurs de ces indulgences qu'accordèrent les souverains pontifes, prirent le nom de *Jubilé*, et, dès lors, il y en eut qui s'accordèrent à des époques déterminées. L'antiquité des indulgences remonte donc à l'auteur et au consommateur de notre foi, qui a laissé à la sagesse du chef des pasteurs d'en déterminer l'emploi, selon les circonstances.

Il reste ordinairement, après le péché pardonné, une peine temporelle à subir par le pécheur, en cette vie ou en l'autre. La nature de l'indulgence est de remettre, hors du sacrement de pénitence, cette peine temporelle. Quand elle remet cette peine entièrement et ne laisse plus aucune dette à la justice divine, on l'appelle *indulgence plénière*; quand elle ne remet qu'une partie de cette peine, on lui donne le nom d'*indulgence partielle*. L'indulgence du jubilé est une indulgence plénière, accordée par l'Église dans certaines circonstances importantes, avec certains privilèges exprimés dans les bulles des papes.

Tout jubilé est donc une indulgence plénière; mais toute indulgence plénière n'est pas un jubilé, puisque le jubilé possède de plus des avantages que nous développerons plus tard. Les souverains pontifes accordent les jubilés en plusieurs occasions. Les principales sont : le retour de l'année sainte qui, tous les vingt-cinq ans, ouvre les trésors de l'Église; l'avènement d'un nouveau pape au trône pontifical; la circonstance de dangers pressants qui menacent l'Église, et la mémoire de quelqu'événement important.

Le Jubilé ordinaire de l'année sainte dure un an; les autres jubilés particuliers sont ordinairement de quelques semaines. Pendant ce temps, le trésor de l'Église est ouvert, et chaque fidèle catholique peut venir y puiser les indulgences qui sont le fruit des satisfactions infiniment surabondantes de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints.

II. — Chez les Hébreux, le jubilé était attendu avec une

grande impatience. C'était, pour le pays, le temps de la propitiation, de la liberté et de la rémission. On supputait les ventes, les achats sur l'année du jubilé, parce qu'alors chaque famille rentrait en possession de ses biens. Le serviteur, le mercenaire et l'esclave travaillaient au profit de leur maître; mais quand la trompette sacrée annonçait le retour du jubilé, ils rentraient en liberté et en jouissance de leurs anciens droits héréditaires; et des biens de famille qu'ils avaient vendus ou aliénés. Chacune des tribus reprenait ses limites et ses propriétés. Les dettes se trouvaient éteintes, les créanciers remettaient à leurs débiteurs leurs créances. Les prisonniers sortaient de leurs cachots et recouvraient tous leurs droits de citoyens; c'était un temps de paix, d'amnistie et de réconciliation générale.

Chez les catholiques, le Jubilé est également le signal de la rémission et de la paix. Dans le Jubilé, les chrétiens qui participent à ses fruits, obtiennent de sortir de l'esclavage du péché et de la servitude du démon, rentrent dans la possession de la grâce, de l'amitié de Dieu, et dans les biens du paradis auxquels leur donne droit leur retour à la justice. Ils achèvent, par les indulgences de l'Église, de payer les dettes qu'ils ont contractées envers la divine majesté. Oh! oui, le jubilé est donc aussi pour les habitants des contrées catholiques, l'époque de la rémission et du salut: *Vocabis remissionem cunctis habitatoribus terræ tuæ; ipse est enim jubileus.* (Levitic. xxv, 10).

III. — Les prophètes, dans leurs oracles, n'annonçaient pas toujours la tribulation et la vengeance du Seigneur. Il était aussi chargé par le Dieu de paix de prédire au peuple fidèle les jours de propitiation et de joie. Joël nous dépeint le Seigneur habitant sur la montagne de Sion, et, en ses jours de triomphe, répandant sur Jérusalem sanctifiée ses bienfaits et ses faveurs, épanchant, du haut des collines bénies, des fontaines de douceur, des ruisseaux de lait salubre qui, sourdissant de la maison du Seigneur, vont féconder toutes les plaines de Juda et porter des torrents dans les lieux les plus épineux et les plus incultes.

En lisant ces passages du prophète, qui ne reconnaît la figure de ces jours de miséricorde et de privilèges du jubilé catholique?

IV. — C'était un beau spectacle, de voir une armée miraculeuse comme celle que conduisait Josué, réunie sous les murs de Jéricho. Le Seigneur avait donné l'ordre au conducteur de son peuple; et voilà que cette multitude de guerriers, sur le commandement de Dieu, se met en mouvement et fait le tour de la ville. Sept prêtres suivent les combattants, sonnait avec les trompettes du jubilé. L'Arche d'alliance les suit; le reste du peuple ferme la marche. Pendant six jours continus, l'armée du Seigneur opéra la même évolution. Le septième jour, les Hébreux se levant de grand matin, firent sept fois le tour de la ville, comme Dieu leur en avait donné l'ordre; et comme au septième jour, les prêtres sonnaient les trompettes jubilaires, Josué dit à Israël: « Criez, Dieu vous a livré la » ville; que l'anathème soit sur Jéricho; tout ce qu'elle » contient est au Seigneur. Que la seule Rahab vive, avec » ce qu'elle possède, parce qu'elle a caché nos envoyés. » Mais vous, tâchez de bien observer ce qui est pres- » crit, dans la crainte que votre prévarication ne retombe » sur tout le camp d'Israël. Consacrez l'or, l'argent, les » vases d'airain et de fer; mettez-les dans le trésor du » Seigneur. »

Les trompettes sonnèrent, tout le peuple cria, et à l'instant les murs de Jéricho tombèrent d'eux-mêmes, et chacun entra dans la ville, par l'ouverture qui se trouvait devant soi, et la ville fut prise.

Le peuple Israélite avait suivi les prescriptions du Seigneur, et le succès couronna son obéissance.

La trompette du jubilé, Mes frères, a sonné pour vous; vous connaissez déjà les effets et les privilèges de ces jours de salut. Pour les obtenir, il faut suivre aussi les conditions posées par le conducteur du peuple de Dieu. Je viens vous les développer aujourd'hui, afin qu'aucun de vous ne les ignore, et que tous, en les accomplissant, puissent participer à toutes les faveurs du jubilé.

(Expliquer ici la teneur de la bulle.)

V. — Un jour, Jésus de Nazareth vint dans sa patrie, et alla à la synagogue au jour du sabbat. S'étant levé pour

lire, on lui offrit le livre du prophète Isaïe; il l'ouvrit, et tomba sur ces paroles promulgatrices du Jubilé nouveau: « L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; il m'a consacré de son onction et m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, prêcher aux captifs la délivrance, renvoyer libres ceux qui étaient accablés sous les fers, publier l'année de miséricorde et le jour de propitiation. »

Jésus ferma ensuite le livre, le rendit aux ministres et s'assit. Tous les yeux de la synagogue étaient tournés sur lui. Aujourd'hui, leur dit-il, ces paroles sont accomplies à vos oreilles. Jésus venait en effet accomplir ces oracles du prophète par un jubilé nouveau, dont le premier n'était que la figure imparfaite. Christ consacré par son Père, il apportait aux pauvres de la terre la nouvelle de la richesse des cieux; aux âmes malades par le péché, le soin et la guérison; aux esclaves de l'enfer, la joie et la liberté; à toute la terre, la miséricorde et la paix. C'était le temps de la grâce et de l'amour qui succédait au temps d'une loi de dureté et de rigueur.

Le successeur de Jésus en terre, perpétuant sa mission de paix, publie aujourd'hui les mêmes grâces et les mêmes bienfaits. La parole sainte est par diffusion évangélisée aux pauvres; les pécheurs sont appelés à venir pleurer leurs offenses dans les tribunaux sacrés de la miséricorde, le pardon et la liberté sont promis à leurs cœurs repentants. Des privilèges spéciaux et l'indulgence la plus libérale doivent couronner leurs prières et leurs efforts. L'oracle du Seigneur est donc accompli en ces jours, vos oreilles entendront raconter toutes les merveilles de ce temps de propitiation. Pour vous en rendre participants vous-mêmes, voyons les raisons qui vous pressent de gagner le jubilé. Trois motifs particuliers doivent vous y déterminer: 1^o la miséricorde divine; 2^o votre intérêt, 3^o le bien commun de l'Église. Méditons chacun de ces motifs.

PREMIER MOTIF.

Miséricorde de Dieu.

Dans l'ancien Testament, Dieu avait donné l'ordre à ses

prêtres d'alimenter sans cesse en sa présence sur l'autel un feu sacré. Le peuple d'Israël étant emmené captif au royaume de Perse, sous le règne de Nabuchodonosor, les prêtres, zélés pour le culte de Dieu, cachèrent secrètement ce feu sacré dans une vallée au fond d'un puits sec et profond, sans découvrir le lieu à personne, si ce n'est à leurs successeurs qui se transmettaient par tradition ce souvenir. Après quelques années de captivité, Néhémias étant congédié par le roi Cyrus et renvoyé dans la terre sainte, commanda aux prêtres de chercher en cette vallée le feu sacré qui y était déposé et religieusement caché. Ils trouvèrent le puits dans lequel on l'avait mis; mais au lieu de feu, ils ne rencontrèrent que de l'eau trouble et de la boue. Néhémias ordonna de la puiser et de la répandre sur les victimes qui étaient préparées et déjà posées sur le bûcher pour être offertes en holocaustes; et voilà que le soleil se développant d'une nue qui voilait sa face resplendissante, et dardant ses rayons éclatants sur cette eau trouble, y alluma une vive flamme qui consuma en fort peu de temps les victimes, et en fit un parfait holocauste.

Il est, Mes Frères, dans la vie du pécheur, bien des moments d'exil et de captivité, loin de la grâce de Dieu. Le feu de l'amour divin n'est plus dans son cœur, il est englouti dans le puits de l'iniquité, et ce cœur devient un cloaque de péchés et de désordres.

Dans les circonstances ordinaires, le prêtre a beau ruer la fange des iniquités de cette âme par ses prédications et ses avis, et vouloir réveiller la foi assoupie pour obtenir le sacrifice des mauvaises habitudes. Une miséricorde ordinaire ne suffit pas. Il faut de ces grâces de privilèges, de la lumière de ces jours de salut qui pénètrent ces rayons de bénédictions tellement ardents, qu'ils puissent consumer les passions de ce cœur coupable, le sacrifier à l'Esprit-Saint, le renouveler par la pénitence et la justice. Or, Mes Frères, le Jubilé est ce temps de la grande miséricorde, c'est ce grand jour de fête dont il est parlé dans l'Évangile, qui voit Jésus se tenir debout, et crier : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi. Pour celui qui a con-

fiance en lui pendant ces jours, des fleuves d'eau vive coulent de ses entrailles. Celui qui le cherche en ce temps de salut, le trouvera. Ce sont les jours heureux où tous les languissants, les malades et les aveugles trouvent, à la piscine probatique, l'ange du Seigneur qui remue les eaux du salut, et guérit toutes les infirmités. O pécheurs insensibles et endurcis, la grande miséricorde du Seigneur vous attend, et veut être aujourd'hui votre refuge et votre appui. Accourez vers elle, ô vous qui êtes accablés sous le poids de vos langueurs et de vos péchés, et Jésus vous soulagera. Profitez des jours où les sources de la vie coulent avec abondance pour l'ablution du pécheur. Voyez la main du Seigneur tendue pour guérir; regardez-la, et prenez-garde qu'il ne la retire, et qu'en punition de votre infidélité à ses faveurs, il ne vous abandonne à votre insensibilité et à votre endurcissement.

Dieu irrité disait autrefois aux enfants d'Israël : Le ciel ne vous donnera plus d'eau. En vain irez-vous en chercher dans les rivières, elles seront toutes desséchées : *Siccabitur fluvius*; en vain courrez-vous à la mer, vous la trouverez aride : *Arêscet mare*; en vain prendrez-vous des joncs que vous presserez dans vos mains pour en tirer quelque suc qui vous rafraichisse, vous n'y trouverez rien : *Arêscet juncus de mari*.

Craignons la même menace de la part du Seigneur. Puisque toutes les sources de la plus grande des miséricordes nous sont ouvertes, allons-y puiser; faisons notre jubilé, dans la crainte qu'après ce temps de salut, nous ne restions endurcis et nous ne trouvions plus les mêmes faveurs de la part du Dieu que nous aurons méprisé, et qui nous abandonnera loin de sa face à nos iniquités : *Vocavi vos et non respondistis, et ego projiciam vos a facie mea*. Nous répondrons donc à la grande bonté de Dieu, qui nous invite et nous presse de recourir à elle en ce temps favorable. Il est de notre intérêt d'y correspondre; c'est le second motif qui doit nous porter à faire notre jubilé.

DEUXIÈME MOTIF.

Notre intérêt.

Le Jubilé, pour ceux qui sont assez heureux de le gagner, est un baptême réitéré, qui nous remet toutes nos dettes spirituelles; c'est une satisfaction abrégée qui nous acquitte en peu de temps de ce qu'il nous faudrait payer par de longues et de rigoureuses souffrances; c'est une justice miséricordieuse qui se contente de peu de sacrifices pour un grand nombre de péchés considérables.

Par lui, nous entrons en commerce et en communication de grâces et de mérites avec tous les saints, nous entrons dans le travail d'autrui et nous recueillons ce que nous n'avons pas semé; nous participons à des privilèges particuliers attachés à ces jours de salut. Nous avons donc des avantages considérables en participant à tous les effets du jubilé.

Tertullien, parlant des assemblées des chrétiens, disait : Nous nous unissons ensemble pour prier, afin de faire une espèce de violence à la miséricorde de Dieu : *Coimus in cœtum et in congregationem, ut quasi manu facta misericordiam ambiamus orantes.*

Tel est le précieux résultat de ces jours de salut. Quand nous prions seuls, nos prières sont souvent froides et indifférentes; nos efforts solitaires et nos bonnes œuvres, souvent gâtés par des intentions qui ne sont pas toujours pures, ont peu d'effet sur la miséricorde de Dieu. Dans le temps du jubilé, toutes les prières des chrétiens sont réunies, la ferveur des uns supplée à la tiédeur des autres; cette multitude de peines, de mortifications, de bonnes œuvres, forment un faisceau de pénitence qui amortit les coups de la justice divine et désarme son bras irrité. Toutes les prières des enfants de l'Église ont un même but, toutes les communions ont un même objet.

Comptez combien de saints pontifes dans l'Église, combien de vierges dans les cloîtres, combien de saints prêtres à l'autel offrent la victime sainte; combien de solitaires et d'anachorètes au fond des déserts; combien encore

d'âmes pieuses et ferventes dans les rangs des enfants de l'Église romaine. Que de soupirs et d'œuvres de charité partent de tant de cœurs encore enivrés de l'amour divin! Eh bien! dans le temps du jubilé, nous entrons en participation de tous ces biens, notre indigence est aidée par l'abondance des autres, notre tiédeur réchauffée par l'ardeur des fervents, notre insensibilité guérie par l'exemple et le courage des bons, notre immortification rachetée par les rigueurs des vrais pénitents. Forts des prières de nos frères et de leurs bonnes œuvres, nous aurons, dans ce temps de propitiation, bien plus de force pour déraciner en nous les mauvaises habitudes, mortifier nos passions et entreprendre la pratique quelquefois si pénible des vertus chrétiennes. Tout nous aide en ces jours de bonheur et de prières, et les prédications fréquentes, et la méditation des vérités éternelles, les exercices de piété plus réitérés, les exemples des autres, la facilité des sacrements. Il nous est donc plus facile d'opérer notre salut et notre conversion en ce temps favorable que dans les autres temps. Il est de notre intérêt de recueillir l'indulgence abondante que l'Église nous offre; nous nous empresserons de nous en rendre dignes; par là aussi nous travaillerons au bien commun de l'Église.

TROISIÈME MOTIF.

Bien commun de l'Église.

L'Église de Jésus-Christ a bien des combats à soutenir sur la terre; elle est en lutte continuelle contre les passions de l'homme et les persécutions qu'on lui suscite de toutes parts. La barque de Pierre, toujours sur les flots, est bouleversée sans cesse par les tempêtes; et si elle n'a un pilote habile, soutenue par la droite de Dieu, elle sera bientôt submergée. Il faut que Dieu assiste continuellement de sa profonde sagesse le chef des pasteurs, pour pouvoir diriger les brebis et les oailles dans les sentiers de la vérité, au milieu de tous ces orages. L'Église a besoin d'être soutenue, d'être exaltée; il faut qu'à chaque instant il surgisse des ministres zélés et brûlants de l'ardeur apos-

tolique, qui courent dans les plages lointaines étendre l'empire de Jésus-Christ, confondre l'idolâtrie et perpétuer la catholicité.

L'hérésie et le schisme se débattent sans cesse, luttant contre la vérité qui les tourmente, et suscitant aux fidèles chrétiens des pièges et des embûches pour les attirer dans leurs faux systèmes et leurs erreurs si souvent confondus et toujours renouvelés. A l'agonie aux pieds de l'Église véritable, il leur faut le secours d'en haut et la lumière de la sagesse divine pour dissiper les ténèbres et les illusions dans lesquelles ils sont assoupis.

De nouveaux adeptes, croyant mieux faire que leurs devanciers, ourdissent de nouvelles trames, forment de nouveaux complots, inventent de nouvelles ruses pour déclarer la guerre à l'Église catholique; il lui faut de l'ardeur pour se défendre, et du courage pour confondre ses nouveaux ennemis. Dans son sein, des impies se rencontrent, qui exhument au milieu des ténèbres les opinions les plus monstrueuses, qui cherchent par leurs machinations et leurs embûches à étouffer dans leurs âmes l'amour de la piété, de la justice et de l'honnêteté, tendant à corrompre les mœurs, à effacer les droits divins, à saper les bases de la société civile, et, s'ils le pouvaient, à les détruire de fond en comble. Quoique enfants de la révélation, ils veulent arracher à l'Église son Christ, ses dogmes, sa morale, et lui substituer les rêves affreux du communisme et d'une philosophie mensongère. L'Église a besoin de vigilance pour déjouer les erreurs de ces hommes abominables, et rendre leurs efforts impuissants et stériles.

La société paraît chanceler sur ses bases, les princes chrétiens tremblent sur leurs trônes, les peuples redoutent sans cesse les bouleversements et les agitations politiques qui nuisent toujours aux pratiques de la foi et à la paix des familles. Si le doigt de Dieu n'entretenait sans cesse la concorde des royaumes, nous serions continuellement exposés aux crimes et aux ravages de la guerre et des troubles qui amènent avec eux la misère des peuples, leurs malheurs, et des afflictions qui causent bien des larmes. Le but du jubilé est de procurer à l'Église, cette protection divine pour obtenir la conversion des hérési-

ques, la concorde entre les princes chrétiens, et la félicité du peuple catholique.

Enfants de la vraie Église, portés à ses intérêts, dont nous recueillerons les faveurs, nous unirons nos vœux à ceux de tous les fidèles qui sont répandus sur tous les points de l'univers; nous élèverons nos prières communes vers le trône du Dieu de la miséricorde, afin d'en faire descendre les faveurs sur notre père commun et la sainte famille romaine à laquelle nous appartenons. Le désir de cette fille du ciel est que nous nous mettions en prières, que nous fassions des œuvres de mortification, et que nous obtenions de Dieu une pleine indulgence.

Tels sont, Mes Frères, les motifs qui nous portent à recueillir les faveurs du jubilé.

Moïse, après avoir développé au Peuple de Dieu les préceptes du Décalogue, leur offrait, pour motifs de son obéissance, les bénédictions du Seigneur sur leurs personnes, leurs demeures, leurs champs, leurs bestiaux, leurs ennemis. Tous les peuples de la terre devaient voir que le nom du Seigneur était invoqué. Les faveurs dont le peuple hébreu était comblé en devaient être la preuve. Le même législateur leur offrait à la fois la punition de leur infidélité à la loi. Les Israélites prévaricateurs devaient être maudits dans leurs villes, maudits dans leurs campagnes, maudits dans leurs récoltes, maudits par les fléaux qui devaient peser sur leurs têtes. Vous connaissez, mes frères, les effets admirables du jubilé, ses privilèges, les motifs qui doivent vous porter à le gagner. Si vous correspondez à cet appel de l'Église, la bénédiction du Seigneur descendra sur vous, votre maison en sera bénie, vos champs, si longtemps ingrats, recevront l'abondance, vos troupeaux seront nombreux. Les ennemis de l'Église verront à ces bénédictions temporelles que le bras du Seigneur est désarmé, que son nom a été invoqué, et qu'il ne l'est jamais en vain. Si, au contraire, vous restiez infidèles à cette grâce extraordinaire, et si vous négligiez de faire pénitence, aux fléaux et aux misères qui pèsent déjà sur nous, Dieu en ajouterait d'autres encore; la malédiction pèserait sur nous et sur tout ce qui nous appartient; le ciel serait d'airain, la terre de fer, le Seigneur nous livrerait aux

mais de nos ennemis, nous deviendrions le jouet des peuples; et nos plaies, nos langueurs et nos infirmités, il les augmenterait, parce que nous aurions méprisé la voix de son Église. Ah! nous préférons répondre à l'appel de notre pontife, gagner notre jubilé, recevoir les bénédictions temporelles et spirituelles promises aux cœurs fidèles et obéissants.

VI. — Le Prophète royal, ivre des miséricordes infinies du Dieu de bonté, se trouve impuissant à payer de louanges et de reconnaissance un bienfaiteur aussi libéral. Il n'y a que les cieux qui peuvent redire toutes les merveilles de la générosité du Dieu des vertus. Dans l'assemblée des saints, lui seul est glorifié. Il n'est personne, dans les fils de Dieu habitant les nuées, qui puisse partager sa gloire et sa miséricorde. David, réconcilié, n'ambitionne que d'aller chanter éternellement l'amour de son bon maître. Il répétera sans cesse que celui qui domine l'orgueil de la mer et la fureur de ses vagues; que celui à qui les cieux et la terre appartiennent, qui a créé la plénitude du globe, l'Océan et l'Aquilon, qui fait, au souvenir de son nom, tressaillir les montagnes, s'est humilié jusqu'à lui accorder sa faveur après son crime, et le bonheur de connaître sa justice et sa vérité. Plein de ravissement, il se perd dans les bienfaits dont la munificence divine a comblé le peuple béni auquel il appartient, et il proclame heureuse la nation de prédilection à qui le Seigneur a donné de connaître ses jours de jubilation et d'allégresse.

Nous sommes, nous aussi, les enfants bien-aimés du Dieu d'amour qui nous a fait éprouver toutes les faveurs de sa miséricorde. Au sortir de ces jours de salut, dans l'allégresse de notre cœur réconcilié, chantons aussi la libéralité infinie du Père céleste qui nous a pardonné. Nous sommes le peuple heureux, la famille élue à laquelle le Roi des cieux a accordé de recueillir toutes les faveurs et les prédilections d'un jubilé.

Tu te sens heureux, pécheur désespéré, qui as trouvé les suffrages et les prières de toute une Église : tu as recueilli l'espérance qui t'a fait trouver le pardon de ton crime. Tu te sens heureux, pénitent, grand coupable de malheureux jours : tu as trouvé dans le trésor des mérites de Jésus et

de ses saints, de quoi racheter tes anciennes iniquités, toujours présentes à tes yeux et toujours l'objet de ta frayeur et de tes craintes pour l'éternité. Tu te sens heureux, juste, brûlant d'amour pour ton Dieu : par tes vœux et tes pénitences, tu as édifié l'Église, converti les pécheurs, tu as grandi encore dans la dilection de ton Dieu. Mais aux jours du jubilé ne se bornent pas les faveurs célestes; le jubilé opère dans ceux qui l'ont recueilli et qui savent en apprécier le bonheur, des fruits avantageux pour l'avenir : *Beatus populus qui scit jubilationem.*

Le prophète nous indique ces fruits salutaires : 1^o l'exactitude à remplir les commandements du Seigneur : *Domine in lumine vultus tui ambulabunt*; 2^o la joie constante d'une bonne conscience : *Et in nomine tuo exultabunt tota die*; 3^o le progrès dans la vertu et l'attachement à la sainte Église : *Et in justitia tua exultabuntur*. Pour recueillir ces heureux fruits dans toute leur plénitude, apprenons à les bien connaître.

1^o Quand l'homme est dans l'iniquité, il y grandit, et il se pervertit toujours davantage. Un des effets terribles du péché, c'est de nous détacher de Dieu et de nous éloigner de la vertu : *Iniquitates nostræ diviserunt inter vos et Deum vestrum*. L'iniquité est un mur de séparation entre Dieu et l'homme. L'âme disgraciée tombe toujours, roule d'abîme en abîme, d'infractions en infractions, de péchés en péchés, car la fin d'un péché est le degré pour un autre qui suit. Le Seigneur permet que celui qui est dans la boue du péché se salisse encore davantage : *Qui nocet, noceat adhuc, et qui in sordibus est, sordescat adhuc*. Les iniquités des méchants s'entre-suivent, elles sont attachées, enchaînées l'une à l'autre; et si le Seigneur n'arrête le pécheur dans la pente précipitée qui le conduit à l'abîme de la mort éternelle, il y sera bientôt, et sa chute sera irréparable.

Par un effet aussi admirable de la bonté divine, l'âme vertueuse et réconciliée dans la grâce de Dieu, se porte naturellement vers le bien, et a beaucoup de force pour s'éloigner du mal et pratiquer la vertu. Jésus est sa lumière; les ténèbres qui, autrefois, couvraient ce cœur d'iniquités, se dissipent; il n'y a plus de ces raisons fictives,

ni de ces obstacles prétendus pour autoriser la prévarication; les nuages du péché n'empêchent plus cette âme de voir la facilité et le bonheur qu'il y a de suivre les avis et les préceptes du Seigneur. Aussi elle se porte avec ardeur dans le chemin du salut, suit avec plaisir la voie qui conduit à la vie, et ce qui lui paraissait autrefois insurmontable, lui paraît maintenant facile. Les préceptes qui ne lui offraient que répugnance et dégoût, lui offrent, dans leur accomplissement, plaisir et bonheur. Tels sont les avantages heureux de la vertu, tels seront les fruits salutaires que produit en nous la grâce du jubilé.

Avant votre réconciliation, vous accomplissiez avec peine les lois de votre Dieu; vous n'aviez point de goût pour les choses du salut, vous ne pouviez surmonter votre humeur, vos caprices et vos passions; votre cœur était lié aux biens, aux plaisirs, aux honneurs du monde; il vous en coûtait de pardonner, de réparer les torts faits à votre prochain, de régler votre conduite, de bannir de votre cœur le péché et de recevoir avec patience et soumission les croix et les afflictions de la part de votre Dieu. Dans le jubilé, vous avez médité devant Dieu votre aveuglement, et la vanité des choses périssables de cette vie passagère. Éclairées du flambeau de la foi et de la grâce reconquise au tribunal de la miséricorde, vos pensées ne seront plus vos pensées, vos désirs ne seront plus vos désirs, vos œuvres ne seront plus vos œuvres. Le Seigneur a versé sur vous l'eau pure de la réconciliation, et vous avez été lavés de vos iniquités; il vous a pris votre cœur de pierre, vous a donné un cœur nouveau, un cœur de chair et un esprit tel que vous marcherez dans ses préceptes, et que vous garderez et opérerez ses justices. Vous ne vous souviendrez de vos voies mauvaises et de vos goûts pervers que pour en avoir du dégoût et de l'horreur, et vous en rougirez, et vous en serez confondus : *Auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum.*

2^o Le second fruit du Jubilé est la joie constante d'une bonne conscience : *Et in nomine tuo exultabunt tota die.*

La joie, la consolation et la paix de la conscience sont, au témoignage de saint Augustin, un vrai paradis sur la terre.

Le pécheur, dans son iniquité, est torturé de remords, de pointes aiguës, et de douleurs intérieures qui le déchirent et le transportent. — Le méchant, lisons-nous au livre de Job, passe tous les jours de sa vie dans son orgueil; des voix de crainte et de terreur retentissent incessamment à ses oreilles; au milieu de la paix, il soupçonne des embûches; il ne saurait jamais se persuader qu'il puisse revenir des ténèbres à la lumière; il est pressé de toutes parts, il est environné de crainte et de malheurs, comme un roi est environné de ses gardes au jour d'une bataille. Autant le péché cause de remords, autant la vertu procure de bonheur et de satisfaction. L'éclat de la vertu est si grand, s'écrie saint Ambroise, que pour rendre notre vie bienheureuse, il nous suffit de jouir de la tranquillité de la conscience et de la sûreté de l'innocence.

C'est une grande joie pour le juste d'accomplir les commandements. L'homme, dans la grâce de Dieu, trouve en effet, dans son cœur, toutes les joies et toutes les consolations; le Seigneur habite avec lui, et sa présence lui procure toutes les grâces, les plaisirs, et tous les biens, la paix, l'espérance des biens futurs, la confiance et le repos en la miséricorde divine et en toutes ses libéralités et ses récompenses.

Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui; son service est un service de joie et d'allégresse. A chaque page de l'Écriture, les justes sont invités à tressaillir, et à chanter des cantiques au Seigneur, dans l'abondance des délices qui transportent leurs cœurs. Toutes les âmes qui sont amies de Dieu ont toujours publié que le Seigneur est bon. Vous le direz, vous aussi, mes frères, qui avez recueilli la grâce du jubilé, quelle joie n'a pas été la vôtre, lorsque vous êtes sortis de la fange de vos iniquités et que Dieu vous a appelés au banquet de son amour. Vous étiez heureux, vous étiez contents, vous versiez des larmes de joie; en ce jour, vous avez éprouvé plus de bonheur que dans toutes les fêtes que vous avez passées dans les tabernacles des pécheurs. Eh bien ! cette joie augmentera, elle grandira sans cesse dans votre cœur avec vos bonnes œuvres, avec vos vertus. Vos jours ne seront plus tourmentés, les peines, les accidents de la vie ne vous jetteront plus

dans le trouble et le désespoir. Si la vertu reste dans votre cœur, la joie et la paix seront ses compagnies. Et vous aussi, vous direz : Que le Seigneur est bon à ceux qu'il aime ! Vous le direz le matin, vous le direz le soir, vous le direz tous les jours de votre vie. Le jubilé qui aura ramené la joie dans votre cœur, l'y établira constamment jusqu'au jour où, dans l'éternité, vous retrouverez un jubilé éternel, l'alléluia sans cesse répété, et les délices inénarrables du Paradis.

3^e Enfin, le troisième fruit du jubilé sera le progrès dans la vertu et l'amour de la sainte Eglise : *Et in justitia tua exultabuntur.*

Quand un champ a été bien cultivé par le soc de la charrue, et qu'il ne reste plus de mauvaises herbes, si surtout les racines et les germes des plantes nuisibles ont disparu, le sol s'améliore, et le froment qui y est déposé produit de nombreux fruits et récompense au centuple l'agriculteur vigilant. Les greniers de celui-ci s'emplissent de l'abondance des gerbes qui se sont multipliées, et sa maison s'enrichit de cette récolte surabondante qui couronne les sacrifices de ses avances et de ses travaux.

Il en sera de même de vous, mes frères, qui avez suivi les exercices du jubilé et gagné les indulgences ; les sacrements dans ce temps de salut vous ont purifiés de vos souillures ; les instructions que vous avez entendues, les exercices religieux auxquels vous avez participé, ont cultivé votre cœur stérile. L'indulgence plénière a détruit jusqu'aux restes de vos iniquités anciennes, l'Eglise de Dieu a jeté dans vos cœurs des germes de vertu, Dieu les fera croître et se multiplier : *Et salvabo vos ex universis iniquamentis vestris, et vocabo frumentum et multiplicabo illud.*

Vous monterez de degré en degré dans les hauteurs de la justice et de la sainteté ; vos prières seront plus ferventes, vos confessions plus exactes, vos communions moins rares et plus affectueuses ; votre foi grandira, votre espérance fera des progrès, votre charité produira de bonnes œuvres nouvelles : *Et multiplicabo fructum ligni et gemmina agni.*

Non-seulement vos vertus anciennes qui étaient morti-

fiées par le péché, revivront avec un nouvel éclat, mais la grâce produira de nouveaux fruits et engendrera dans vos cœurs des sentiments qu'ils ne connaissaient pas, et des désirs d'une perfection plus grande : *In die qua mundavero vos... Et inhabitari fecero urbes, et instauravero ruinosas.*

Et votre âme qui était si languissante et si dépouillée de bonnes œuvres, et dans un état de désolation et de solitude, deviendra un jardin de délices, où croîtront facilement tous les fruits de l'Esprit-Saint : la charité, l'allégresse, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté : *Terra inculta facta est ut hortus voluptatis.*

On ne verra plus dans ce cœur les œuvres de la chair, ni de ces qualités seulement humaines qui brillent aux yeux du monde et ne sont d'aucun fruit pour l'éternité, de ces actions creuses et stériles pour le paradis. Les mauvaises habitudes se déracineront du lieu où la grâce habite, et feront place aux plus beaux fruits de sanctification : *Et civitates desertæ, et destitutæ, et suffossæ, munitæ sederunt.*

L'Eglise, la première qui aura fait les premiers sacrifices de ces germes de salut, qui vous aura ouvert les sources de la grâce, recueillera les prémices de votre conversion. Vous porterez l'abondance de vos bonnes œuvres au trésor de cette bonne mère ; vous édifierez ses enfants par vos bons exemples ; vous les consolerez par votre soumission aux enseignements de la foi, par votre attachement aux décisions apostoliques, votre obéissance à vos pasteurs légitimes, votre entière confiance et votre amour à l'Eglise, qui est la mère de toutes les autres et le centre de la communion des fidèles. Tous les ennemis de la foi romaine auront beau vous environner de toute part, chercher à vous envelopper dans leurs filets, leurs subterfuges et leurs doctrines fausses et erronées ; reconnaissant en vous la foi de Pierre, et votre dévouement à la chaire apostolique, ils sauront que leurs efforts auprès de vous seront impuissants, et ils reconnaîtront le doigt de Dieu qui a élevé l'édifice de votre foi, et qui, de morte, l'a rendue vivante et fructueuse.

Il est donc vraiment heureux, le peuple qui a participé à tous les privilèges et à toute la joie d'un jubilé. Nous nous réjouissons en ouvrant ces jours de salut; en les terminant, réjouissons-nous encore, mais d'une joie plus vraie et plus sincère; car nous avons dans le cœur la paix des enfants de Dieu. La main du Seigneur sera notre secours, et son bras notre appui. L'ennemi ne pourra avoir aucune prise sur nous, et le fils de l'iniquité ne saura nous nuire. Il terrassera devant notre face tous ceux qui le haïssent, il les mettra en fuite, et nous conservera sa vérité et sa miséricorde. Fidèle à ses promesses, il nous fera vivre dans les siècles des siècles et placera notre trône dans les cieux.

Saluons donc la clôture de ces jours de salut, saluons-les, l'accent de la joie sur les lèvres et l'hymne de la reconnaissance dans le cœur. Racontons, à qui veut Pentendre, toutes les merveilles que la grâce du Seigneur a opérées dans nos cœurs. Nous publierons à jamais les grandes miséricordes du Dieu de bonté, les faveurs innarrables de son Église et les bénédictions du pontife heureux qui nous dote de bienfaits si grands.

VII. — *Jubilate Deo Jacob... Buccinate in Neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ* (Ps. LXX, 13). Faites des jubilations au Dieu de Jacob; sonnez sur la trompette des Néoméniés le beau jour des solennités.

Vocabis remissionem cunctis habitatoribus terræ tuæ: ipse est enim jubilæus (Levitic. xxv, 10). Vous appellerez la rémission sur tous les habitants de votre pays; car c'est e jubilé.

In die illa stillabunt montes dulcedinem, et colles fluent lacte (Joel. III, 18). En ce jour-là, les montagnes distilleront la douceur, et les collines verseront le lait.

Septimo autem die sacerdotes tollant septem buccinas quarum usus est in jubileo, et præcedant arcam foederis (Jos. VI, 4). Que le septième jour, les prêtres prennent les sept trompettes dont on se sert dans le jubilé, et qu'ils précèdent l'arche d'alliance.

Hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris (Luc. IV, 21). Aujourd'hui cette écriture est accomplie à vos oreilles.

Beatus populus qui scit jubilationem (Ps. LXXXVIII, 16) !
Heureux le peuple qui connaît la jubilation!

LIBRE ARBITRE.

Voyez *Grâce actuelle*.

LUXE.

Voyez *Orgueil* (VIII).

LUXURE.

Voyez *Impureté*.

MARIAGE (DEVOIRS DU).

Le mariage exige deux espèces de devoirs: 1^o les uns regardent les époux entre eux; 2^o les autres ont pour objets les enfants.

I. — Nous ne croyons pas pouvoir être plus utile que de citer ce qu'à écrit l'admirable saint François de Sales sous le titre: *De l'honnêteté du lit nuptial* (Introduction à la vie dévote, 3^e partie, chap. 39).

« L'Apôtre appelle le lit nuptial, immaculé, c'est-à-dire, exempt de toute sorte d'impureté; et c'est peut-être pour cette raison que Dieu voulut instituer le premier mariage dans le paradis terrestre, où il n'y avait encore eu aucun dérèglement de la cupidité.

» Or, pour vous expliquer la perfection que l'Apôtre exige des personnes mariées sur cet article, je me sers d'une comparaison assez naturelle; c'est celle de la nourriture et de la tempérance. 1. La nourriture est nécessaire à la conservation de la vie; et pour cela l'usage en est bon, saint et commandé. 2. Cependant, manger non pas précisément pour cette fin, mais pour s'acquitter des devoirs auxquels la société humaine nous oblige les uns envers les autres, c'est une chose juste et honnête. 3. Si l'on mange par la raison de ses devoirs, il faut que ce soit avec une douce liberté, et en marquant qu'on y prend plaisir. 4. Manger simplement pour contenter son appétit, c'est une chose

supportable, mais nullement louable; car le simple plaisir de l'appétit sensuel ne peut rendre une action honnête; et c'est bien assez si elle est supportable. 5. Manger au-delà de son appétit et par excès, cela est plus ou moins blâmable à proportion de l'excès; et cet excès ne consiste pas seulement en la qualité, mais aussi en la manière. 6. C'est une marque d'une âme basse, grossière et toute animale, de faire tant de réflexions et de s'épancher en paroles sur les viandes avant le repas, et encore plus après, comme font plusieurs sortes de gens qui ont toujours l'esprit dans les plats, qui préviennent sans cesse ou rappellent le plaisir de la bonne chère, et qui, en un mot, font comme dit saint Paul, un Dieu de leur ventre; au lieu que les honnêtes gens ne pensent à la table qu'en s'y mettant, et se lavent les mains et la bouche après le repas, pour n'avoir plus ni le goût, ni l'odeur des viandes.

» Voilà les règles qui sont communes à la tempérance et à l'honnêteté du lit conjugal.

» 1. L'usage des droits du Sacrement étant nécessaire à la propagation de la société humaine, il est indubitablement honnête et louable, et spécialement saint dans le Christianisme.

» 2. Cet usage est appelé par l'Apôtre un devoir réciproque, un devoir si grand, que bien qu'on puisse ne pas l'exiger, l'on est indispensablement obligé de le rendre; de manière que l'un n'y puisse manquer sans le libre consentement de l'autre: non pas même pour les exercices de la dévotion, beaucoup moins pour des prétentions capricieuses de vertu, pour des aigreurs et pour des mépris.

» 3. L'on doit considérer que ce n'est pas assez de s'acquitter de ce devoir d'une manière chagrine, et avec une patience indifférente: ce doit être avec toute la fidélité et la correspondance entière que demande cet amour, comme s'il était accompagné de l'espérance d'avoir des enfants, encore que pour la raison de quelque conjoncture on ne l'eût pas.

» 4. Ici, comme partout ailleurs, le simple contentement de l'appétit sensuel ne peut rendre une chose honnête et louable par lui-même; c'est beaucoup, si l'on dit qu'elle soit tolérable.

» 5. Tout juste que soit l'usage des droits du mariage, tout nécessaire qu'on le sache dans la société humaine, tout saint qu'on le croie dans le Christianisme, il porte des dangers de salut que l'on doit y éviter très-soigneusement, pour ne se rendre coupable ni d'aucun péché véniel, comme il arrive dans les simples excès de cet état, ni d'aucun péché mortel, comme il arrive quand l'ordre naturel et nécessaire pour la procréation des enfants est perverti. Or, dans cette supposition, selon que l'on s'écarte plus ou moins de cet ordre, les péchés sont plus ou moins exécrables; mais toujours mortels: car la propagation de la société humaine étant la première et la principale fin du mariage, jamais on ne peut licitement se départir de l'ordre qu'elle vous demande. Cependant quoique cette fin ne puisse pas avoir son effet par la raison de quelque empêchement, comme la stérilité ou la grossesse, le commerce de l'amour conjugal ne laisse pas de pouvoir être juste et saint, si l'on suit les règles que demande la procréation des enfants; aucun accident ne pouvant jamais préjudicier à la loi que la fin principale du mariage a imposée.

» Certes, l'infâme et exécrationnable action d'Onan contre les lois du mariage, était détestable devant Dieu, ainsi que l'Écriture Sainte nous l'apprend. Et bien que quelques Hérétiques de notre temps, cent fois plus blâmables que les Cyniques dont parle saint Jérôme, sur l'Épître aux Ephésiens, aient voulu dire que c'était l'intention perverse de ce méchant homme qui déplaisait à Dieu; l'Écriture en parle autrement, et assure en particulier que son action même était détestable et abominable devant Dieu.

» 6. L'honnêteté naturelle et chrétienne demande qu'on ne laisse pas engager son esprit dans tout ce commerce sensuel, et qu'on tâche même de l'en purifier promptement, pour qu'il conserve toute la liberté nécessaire aux obligations plus honnêtes et plus nobles de cette vocation. En vérité, l'on serait surpris des exemples de l'honnêteté naturelle que le Seigneur a donnés aux hommes, en de certains animaux qui serviront un jour à confondre la brutale grossièreté de plusieurs personnes.

» Cet avis comprend la parfaite pratique de l'excellence de la doctrine que saint Paul enseigne aux Corinthiens en